



**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR L'ORGANISATION D'UN VOYAGE
PEDAGOGIQUE EN ESPAGNE (ANDALOUSIE) du 6 au 13 octobre 2019**

Conditions générales d'achat

Marché n° 2019- 1

Nom du pouvoir adjudicateur : Monsieur Pierre Laurens

Nom de la personne à contacter : Madame Corinne BUSCAIL pour aspects administratifs

Nom de l'établissement : Lycée Polyvalent Bellevue

Adresse : 135 Route de Narbonne
BP 44370
31031 TOULOUSE CEDEX 04

Tel : 05 62 17 30 24

Fax : 05 62 17 30 27

Email : laurence.rotland@ac-toulouse.fr ou corinne.buscail@ac-toulouse.fr

La procédure de consultation utilisée est le marché à procédure adaptée en application de l'article 27 du décret du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

Horaires d'ouverture du service : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8 heures à 16 heures &
Intendance Mercredi de 8 heures à 11 heures

LYCEE POLYVALENT BELLEVUE
135, route de Narbonne - BP 44370
31031 TOULOUSE CEDEX 04
Tel : 05 62 17 30 24 – Fax : 05 62 17 30 27

Article 1 – Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet l'organisation d'un voyage pédagogique en **Espagne (Andalousie)** prévu **entre le 6 et le 13 octobre 2019.**

Article 2- Définition du marché :

Le marché inclura l'ensemble des prestations liées au voyage selon le descriptif suivant pour **25 à 35 élèves et 3 accompagnateurs.**

Programme du voyage et caractéristiques

Modes de transport :

- **AVION** avec 1 bagage 23 kg/personne en soute : Toulouse – Malaga Aller/Retour
- **BUS** pour les activités à Grenade.
- **BUS** pour le transfert de l'aéroport à l'hébergement et de l'hébergement à l'aéroport.

Mode d'hébergement situé au centre de Malaga :

De préférence, en choix 1 :

Hostal La Casa de Enfrente.

<http://www.hostallacasadeenfrente.com>

Avenida Carlos Haya 79, 29010 Málaga

00 34 952 28 29 98

Chambre doubles et/ou triples. Chambres individuelles pour les 3 accompagnateurs.

Petits-déjeuners, déjeuners (paniers repas pour les pique-nique) et dîners au restaurant Aragón y Capel. Avenida Carlos Haya 87 29010 Málaga. 00 34 951 53 52 95 / 00 34 673 39 23 73

Ou

Choix 2-auberge Interjuven <https://www.inturjuven.com/albergues/malaga/albergue-inturjuven-malaga>

DATES	PROGRAMME	BESOINS
JOUR 1 Dimanche 6 octobre	<ul style="list-style-type: none">▪ Départ en avion de l'aéroport de Toulouse Blagnac vers Malaga (vol départ avant 10h le matin) + trajet en bus de l'aéroport à l'auberge.▪ Déjeuner au restaurant.▪ 15h Teatro Romano (visite guidée) ▪ 16h Alcazaba – Gibralfaro	<ul style="list-style-type: none">▪ Billets d'avion▪ Bus transfert Aéroport - Hôtel▪ Réservation Hôtel et repas (déjeuner et dîner)▪ Réservation Visite Teatro romano <p>http://www.andalucia.org/es/turismo-cultural/visitas/malaga/monumentos/teatro-romano-de-malaga-trm/</p> <p>Mail: teatoromanomalaga.ccul@juntadeandalucia.es</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Réservation visite Alcazaba – Gibralfaro. Visite gratuite le dimanche après 14h. <p>http://www.andalucia.org/es/turismo-cultural/visitas/malaga/monumentos/alcazaba-de-malaga/</p>

LYCEE POLYVALENT BELLEVUE

135, route de Narbonne - BP 44370

31031 TOULOUSE CEDEX 04

Tel : 05 62 17 30 24 – Fax : 05 62 17 30 27

JOUR 2 Lundi 7 octobre Málaga	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Journée libre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Hôtel et repas (petit-déjeuner, déjeuner avec panier repas pique-nique, dîner).
JOUR 3 Mardi 8 octobre Málaga	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10h : Asociación para la recuperación de la memoria histórica Málaga. Visita cementerio de San Rafael + conférence l'après-midi. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Hôtel et repas (petit-déjeuner panier repas pique-nique, dîner) ▪ Réservation Asociación para la recuperación de la memoria histórica Málaga. Visita cementerio de San Rafael + conférence l'après-midi. En espagnol. Gratuit. <p>contraelsilencioyelolvido@gmail.com Carmen Molina de los Rios, Secrétaire : carmenmdlr@gmail.com José Sanchez gallardo, Président. http://memoriahistorica.org.es/tag/malaga/</p>
JOUR 4 Mercredi 9 octobre Granada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Départ en bus à Grenade ▪ Matin : Visite guidée de l'Alhambra et du Generalife (<u>réservée par nos soins</u>) ▪ Après-midi flamenco. Quartier Sacromonte et cours de flamenco. (de préférence à la Cueva de la Rocio) ▪ Retour en bus à Málaga 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Hôtel et repas (petit-déjeuner déjeuner panier repas pique-nique, dîner) ▪ Réservation du bus Aller / Retour Málaga / Granada ▪ Réservation et ticket Après-midi flamenco en espagnol. Quartier Sacromonte et cours de flamenco de préférence à la Cueva la Rocio (www.cuevalarocio.es).
JOUR 5 Jeudi 10 octobre Málaga	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10h : Visita-taller Museo Picasso Málaga ▪ 12h30 : Casa natal Picasso ▪ 17h : Visite du port de Málaga. Présentation du rôle du port et organisation du port (partie touristique et partie commerciale). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Hôtel et repas (petit-déjeuner panier repas pique-nique, dîner) ▪ Réservation et ticket d'entrée Museo Picasso Málaga en espagnol <p>Visitas-taller de técnicas artísticas para adultos: ¿Cómo se hace un grabado? ¿Qué uso artístico se le da a la fotografía? Conozca las distintas técnicas artísticas a través de la visita a las salas del Museo y la experiencia práctica en el taller. 3,5€ par élève http://www.museopicassomalaga.org/programa-educativo/visitas-guiadas Mail: reservas@mpicassom.org</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Casa natal de Picasso en espagnol <p>http://fundacionpicasso.malaga.eu/ Gratuit, Durée visite guidée 30 mn environ</p>

		Mail : didactica.fundacionpicasso@malaga.eu
JOUR 6 Vendredi 11 octobre Málaga contemporain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10h00 : CAC (Centro de Arte Contemporáneo) ▪ Balade dans le quartier SoHo Málaga ▪ 16h : Centro Pompidou Málaga (visita guida) ▪ 19h : Pontificia, real, muy ilustre y venerable archicofradía del santísimo cristo de la Sangre. María santísima de consolación y lágrimas y del santo sudario. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Hôtel et repas (petit-déjeuner déjeuner panier repas pique-nique, dîner) ▪ Réservation Centro de Arte Contemporáneo en espagnol Visite guidée gratuite ▪ Réservation Centro Pompidou Málaga en espagnol <p>http://centrepompidou-malaga.eu/ Visite guidée gratuite en espagnol Mail : educacion.centrepomp@malaga.eu http://cacmalaga.eu/ gratuit</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réservation de la visite de la conférie peut être organisée par la secrétaire de l'association pour la récupération de la mémoire historique : <p>Carmen Molina de los Rios, Secrétaire : carmenmdlr@gmail.com</p> <p>Réservation visite en espagnol Pontificia, real, muy ilustre y venerable archicofradía del santísimo cristo de la Sangre. María santísima de consolación y lágrimas y del santo sudario.</p> <p>Archicofradía de la Sangre http://www.archicofradiadelasangre.es/joomla/</p>
JOUR 7 Samedi 12 octobre Málaga et la mer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite du port de Málaga et conférence sur les extensions et aménagements du port ▪ Temps libre à la Playa de la Malagueta ▪ Museo de Málaga 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Hôtel et repas (petit-déjeuner déjeuner panier repas pique-nique, dîner) ▪ Réservation Visite du port de Málaga en espagnol. Présentation du rôle du port et organisation du port (partie touristique et partie commerciale). <p>Eva Reviriego Abad evareviriego@malagaport.eu Administración Puerto de Málaga Muelle Cánovas, s/n – 29001 Málaga Telf +34.952.125.013 www.malagaport.eu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation Museo de Málaga. Visite guidée en espagnol. Visite gratuite.
JOUR 8	Transfert en bus de l'hôtel à l'aéroport.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation bus

Dimanche 13 octobre	Départ de l'aéroport au plus tôt de la matinée	▪ Réservation Billets d'Avion
SI CERTAINES ACTIVITES NE PEUVENT ETRE REALISEES OU POSENT DES PROBLEMES D'ORGANISATION (DATE, HEURE...) IL EST POSSIBLE D'INTERVERTIR CERTAINES D'ENTRE ELLES (sauf journée à Grenade du 9 octobre).		

Article 3- L'offre

L'offre de prix doit obligatoirement proposer un prix par participant.

Les prix proposés incluent tous les frais. Ils sont fermes et définitifs. Toute variation du coût dans le déroulement du voyage reste à la charge du prestataire.

Le prix devra inclure impérativement :

- Le transport en avion pour l'aller/retour Toulouse Málaga et les transports durant l'ensemble du séjour pour l'ensemble des participants (Bus A/R pour Grenade et transferts aéroport-hôtel et hôtel-aéroport).
- L'hébergement en auberge de jeunesse ou en hôtel pour les élèves et les accompagnateurs. Il conviendra de séparer les filles et les garçons
- Les taxes de séjour des hôtels
- La restauration telle que décrite dans le programme ci-dessus
- Les réservations et entrées telles que décrites dans le programme ci-dessus.

EN OPTION : L'assurance annulation individuelle et collective dont les conditions sont obligatoirement remises avec l'offre.

Compte tenu des contraintes administratives et juridiques qui régissent la passation de la commande, les prix proposés devront être fermes et définitifs, jusqu'au 8 juillet 2019 inclus.

Article 4 – Analyse des offres et jugement des offres

Les critères de jugement sont :

- la qualité des prestations : 55 %
- le prix : 40%
- la présentation de l'offre (dossier joint à la proposition du prestataire, niveau de précision sur les conditions et le lieu d'hébergement, etc) : 5%

Article 5 – Remise des offres

Date limite de remise des offres le **5 mai 2019 à 17h00**, déposées directement sur la plateforme AJI ou par email avec accusé de réception à l'une des 2 adresses mail mentionnées sur la première page du cahier des charges : laurence.rotlland@ac-toulouse.fr ou corinne.buscail@ac-toulouse.fr

Article 6 – Pièces constitutives du Marché

L'offre devra être constituée par :

<p>LYCEE POLYVALENT BELLEVUE 135, route de Narbonne - BP 44370 31031 TOULOUSE CEDEX 04 Tel : 05 62 17 30 24 – Fax : 05 62 17 30 27</p>
--

- Le présent document « conditions générales d'achat » **signé**
- Une proposition tarifaire correspondante aux prestations demandées et **modulée en fonction du nombre de participants**
- Le projet de contrat de voyage comprenant les conditions de l'assurance annulation clairement exprimées
- Pièces ou mémoires que le candidat estime nécessaires pour appuyer et valoriser son offre (références, moyens, savoir- faire, organisation du travail...)

Article 7 – Négociations

Des négociations pourront être menées par le pouvoir adjudicateur avec un ou plusieurs candidats sélectionnés, en dehors des offres inappropriées, en application des critères de jugement des offres définis dans le présent document.

Sur l'aspect formel des négociations :

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de s'entourer de personnes compétentes.

Les négociations pourront prendre la forme :

D'échanges écrits (mail, fax, courriers)

La négociation pourra également solliciter la venue du candidat à Toulouse (aux frais de ce dernier).

Dans ce cas, la durée de l'entretien sera identique pour tous les candidats.

Préalablement à la consultation, la personne publique peut choisir de réaliser plusieurs tours de négociation. A cet effet, elle se réserve la liberté d'évincer à chaque tour les candidats moins performants.

Sur le fond :

Les négociations se feront sur la base de l'offre initiale remise par le candidat et porteront sur les points suivants :

Programmation des prestations et activités du voyage

Prix des prestations

Remise de l'offre définitive

Lorsque la personne publique décidera de mettre un terme aux négociations, elle demandera aux candidats de remettre leur offre définitive.

C'est cette offre définitive qui sera prise en compte pour le jugement final des offres.

Article 8- Obligations légales et réglementaires du candidat

Le candidat doit être une agence de voyage titulaire d'une licence de tourisme ou une association de tourisme agréée.

Les moyens de transport utilisés doivent répondre aux obligations de sécurité prévues par la réglementation en vigueur le jour du départ.

Article 9- Modalités de règlement

Les paiements s'effectuent par mandat administratif dans les 30 jours qui suivent la réception d'une facture respectant les mentions obligatoires.

Article 10- Contractualisation

L'engagement de l'établissement ne pourra être tenu pour effectif qu'après la signature par le Chef d'établissement du contrat avec le prestataire dûment approuvée par le Conseil d'Administration de l'établissement et après que la délibération du Conseil d'Administration ait acquis son caractère exécutoire.

La signature du contrat de réservation de l'agence entraîne un engagement sur un effectif déterminé de participants et la mise en application des conditions d'assurance annulation.

Article 11-: Modalités particulières

Aucune somme forfaitaire destinée à financer une quelconque dépense ne peut être confiée à un participant du voyage.

Article 12- : Obligations RGPD

Conformément aux obligations du Règlement européen de Protection des Données personnelles, le candidat s'engage à n'utiliser les informations personnelles que dans le cadre de ce séjour et à ne pas les diffuser à d'autres organismes en dehors de ce cadre précis.

Le candidat s'engage à détruire les données dès le retour du voyage.

A..... , le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » et cachet de la société